

Convention IRSI

OBJECTIFS

- **Connaître** le cadre directeur d'IRSI et son champ d'application.
- **Comprendre** les modes de désignation et le rôle de l'assureur gestionnaire.
- **Acquérir** les principes de prise en charge des dommages et de recours entre assureurs.
- Les compétences développées dans cette formation sont rattachées aux compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués précisées par l'article A512-8 du code des assurances.

PROGRAMME

A. INTRODUCTION (5 MN)

B. CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION IRSI (20 MN)

1. Présentation de la convention IRSI
2. Identification des sinistres auxquels IRSI s'applique

C. ASSUREUR GESTIONNAIRE (20 MN)

1. Détermination et rôle de l'assureur gestionnaire

2. Procédure de recherche de fuite
3. Contenu des tranches de coûts et positionnement du sinistre dans une tranche

D. ÉVALUATION DES DOMMAGES (20 MN)

1. Modalités de chiffrage entre tranche 1 et tranche 2
2. Portée de l'expertise pour compte commun
3. Modalités d'évaluation des dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels

E. INDEMNISATION ET RECOURS (20 MN)

1. Connaître l'assureur prenant en charge les dommages par local sinistré selon la tranche dans laquelle se place le sinistre
2. Détermination des modalités du recours éventuel selon la tranche
3. Modalités de recours contre un tiers responsable extérieur à l'immeuble

F. SITUATIONS PARTICULIÈRES (20 MN)

1. Survenance d'une aggravation du sinistre selon la tranche
2. Réalisation d'une action de remboursement
3. Action en récupération exercée par l'assureur du copropriétaire occupant auprès de l'assureur de l'immeuble

G. ÉVALUATION (15 MN)

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, gestionnaires de formation et webcocooneers, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées.

Le webcocooneer est un professionnel de l'assurance qui a pour mission de vous accompagner dans l'accomplissement de votre formation et donc dans l'acquisition de vos connaissances. Il est joignable par forum.

VALIDATION

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Validé la charte d'engagement pédagogique de la formation ,
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition.
Téléchargé et consulté les fiches pratiques ou infographiques ,
Réussi les évaluations dans les conditions mentionnées ci-dessous :

Évaluation intermédiaire
Vous devez obtenir au moins 80% de bonnes réponses.
Vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire.

Évaluation finale
Cette évaluation reprend l'ensemble des questions de votre formation. Vous devez obtenir cette fois-ci un score minimum de 90% de bonnes réponses. Là aussi, vous pouvez passer ce test autant de fois que vous le souhaitez.

Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

PUBLIC

- Le public intéressé par cette formation est plutôt vaste ! Tout d'abord les gestionnaires sinistres en dégât des eaux ou en incendie. Mais cette formation peut également intéresser tous les professionnels de l'assurance mais également de l'immobilier.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com.

Elles sont sous-titrées.

Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)

- Lecteur audio/vidéo

- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

POINTS FORTS

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.

Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.

Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

FORMATEUR(S)

Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de ﬂottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA. Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi ! Journaliste professionnelle, Sandra Gando et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.